

République Française  
Département de la Marne  
Arrondissement d'EPERNAY

Commune d'ESTERNAY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

24 MARS 2016

Affiché du 25/03/2016 au 25/04/2016

*Date de la convocation : 14 mars 2016*

**Présents** : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Daniel BISI, Maud MASCIO, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Alexandra BEDEL, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO.

**Secrétaire de séance** : Valérie MELO

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

Observation d'une minute de silence en mémoire des victimes des attentats survenus mardi à Bruxelles.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, l'assemblée :

Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 11 février 2016.

Prend acte de 3 décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie et ayant pour objet la renonciation à user de son droit de préemption pour des immeubles couverts par la zone de préemption.

Approuve, après présentation des résultats de l'exercice comptable 2015 les comptes administratifs présentés : budget principal de la commune et budget du service public de distribution de l'eau potable.

Décide, après présentation, d'arrêter le compte de gestion 2015 du budget principal de la commune et budget du service public de distribution de l'eau potable dressé par le comptable public visé et certifié par l'ordonnateur. N'apporte ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes de la collectivité.

Procède aux affectations des résultats de l'exercice 2015 sur le budget primitif de l'exercice 2016 (budget principal de la commune et budget du service public de distribution de l'eau potable)

Entendues les propositions établies pour l'attribution des subventions communales 2016 aux associations sur le budget primitif 2016, accepte les propositions présentées et autorise le Maire à procéder à leur versement.

Après avoir étudié les propositions de M. le Maire et entendu son exposé sur le contenu du budget et les orientations générales, approuve le budget primitif principal M14 de la Commune pour 2016, qui intègre la phase à vocation dentaire du pôle médical et les travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition du Maire, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015. Les taux 2016 sont reconduits à l'identique aux niveaux suivants :

*Taxe d'habitation : 11.99 % - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10.34 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12.85 % - Cotisation foncière des entreprises : 7.50 %.*

Après avoir étudié les propositions de M. le Maire et entendu son exposé sur le contenu du budget et les orientations générales, approuve le budget primitif M 49 du service public de distribution de l'eau potable.

Après présentation du programme de travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville et explications apportées sur l'esquisse remise par le Cabinet d'architecture M & A SCHNELL,  
Approuve le contenu du projet d'aménagement de l'Hôtel de Ville qui apporte les principaux éléments du programme de travaux d'accessibilité aux différents niveaux de la mairie et prend en compte les contraintes techniques et normatives entrées en vigueur.  
Valide le plan de financement prévisionnel de l'opération et charge M. le Maire de solliciter les financements nécessaires auprès des financeurs potentiels.

L'assemblée sera appelée à délibérer sur l'autorisation de dépôt de permis de construire portant sur cet aménagement lors d'une prochaine assemblée, ce dossier devant, au préalable être retravaillé.

Décide de reconduire son adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Marne et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Considérant qu'il apparaît nécessaire, pour faciliter leur repérage d'identifier clairement les adresses des deux cimetières de la Commune, décide de dénommer ces 2 cimetières respectivement Cimetière 19 rue de la Paix (actuellement dénommé « ancien cimetière ») et Cimetière Impasse de la Paix (actuellement dénommé « nouveau cimetière »).

Décide son adhésion au programme PISTE (Parcours d'Insertion sociale par le travail et pour l'emploi) pour la réalisation de travaux de débroussaillage et fauchage sur la commune d'Esternay et autorise la signature de la convention de partenariat fixant l'objet des actions et missions confiées.

Toutes les décisions ont été prises et/ou votées à l'unanimité des membres présents

#### **Affaires diverses**

\_ Information sur la réunion publique tenue à Esternay sur la problématique Participation Citoyenne en présence des responsables de la Gendarmerie Nationale. Peu de mobilisation des citoyens, condition pourtant nécessaire à la réussite de la mise en place de ce processus participatif .

\_ Point sur la campagne actuellement menée sur le bio-déchets. Les habitants qui n'ont pas répondu sont invités à le faire rapidement.

\_ La Communauté de Communes travaille actuellement à la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en partenariat avec les Communautés de Communes du Pays de Brie et Champagne. Afin de bien identifier le potentiel de travaux sur le territoire, une étude est actuellement menée par le COMAL SOLiHA 51. Un courrier accompagné d'un questionnaire sera déposé dans chaque boîte aux lettres des administrés, sous enveloppe identifiée COMAL SOLiHA.

\_ Evolution intercommunale : information sur l'évolution des réflexions sur notre territoire et précisions sur les amendements déposés à la Commission Départementale de Coopération intercommunale pour modifier le scénario de départ (fusion des Communautés de Communes de Sézanne – Montmirail – Esternay d'une part, et Anglure et Fère-Champenoise d'autre part) devant les difficultés de réalisation. Un nouveau scénario proposant le regroupement des Communautés de Communes de Sézanne – Esternay et Anglure et le maintien dans leur périmètre actuel de celles de Montmirail et Anglure a été présenté et accepté en ce sens par M. le Préfet et les membres de la CDCI.  
M. le Maire précise que notre commune sera la seconde en taille et pôle de services. Il rappelle que sur les sujets qui ne sont pas de compétence de l'actuelle Communauté de Communes, notre commune est la seule légitime à en aborder les contenus.

\_ Les premières plantations issues du plan de travail établi avec l'Entreprise GEERAERTS et le service Environnement de la Commune ont été réalisées.

\_ Information sur la rencontre avec des industriels du bassin, en recherche de recrutement sur des emplois qualifiés de niveau BAC + 2 à dominante technique et process industriel.

\_ Rappel de M. le Maire vers M. Alain ROYER et le service technique pour la construction d'un plan de travail pour aller vers le zéro phyto. Faire appel à la FREDONCA pour nous assister.

\_ Belle fréquentation lors des animations organisées par l'Association La Starnacienne à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.

\_ Festival Sez'Est Jazz 2016 : communication des groupes retenus

\_ Par mesure de sécurité les barrières entourant le Monument aux Morts seront retirées. Une réflexion pourra être ensuite menée sur la mise en place ou non d'une chaîne ou barrière pour inviter, si tel n'est pas le cas, au respect de cet espace.

\_ Pour tenter de résoudre le problème de stationnement des véhicules sur trottoir Avenue Victor Hugo, d'une façon trop conséquente et continue, des jardinières ont été installées. Il est cependant constaté la mauvaise volonté et le manque de civisme qui perdure de la part des membres du personnel d'une entreprise sise sur cet axe.

\_ M. François PARIS signale la fragilité de certains sacs jaunes. Il alerte sur le problème de dépôt illicite de sacs d'ordures ménagères rue Curie. Des mesures à l'encontre des contrevenants vont être prises.

\_ M. Nicolas PERDREAU rappelle que le Festival des Petits Monstres aura lieu le 18 juin prochain et communique le programme musical du prochain Fest'Eté.

\_ M. Dominique VANDIER : point sur la Fête foraine de Pâques et de l'installation de différents forains

\_ M. Alain ROYER : communications de diverses informations : balayage des rues, document unique ...

Levée de séance à : 22 H 15

Vu le secrétaire de séance

Patrice VALENTIN  
Maire

le Maire



**Patrice VALENTIN**  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 29/03/2016 à 08:56:33  
Référence : 5f2157946cdb79a2a4571bb2f74f50c147660f04